

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Jeudi 03 avril 2014

Année scolaire : 2013-2014
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : Vendredi 21 Mars 2014
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Madame BELIARD Catherine

Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 20

Ordre du jour

I – Fonctionnement du Conseil

- 1 Approbation des Procès Verbaux des Conseils d'Administration précédents

II – Vie pédagogique

- 1 Calendrier du troisième trimestre 2013-2014

III – Affaires financières

- 1 Compte Financier 2013
- 2 DBM (prélèvement sur fonds de roulement)
- 3 Contrats et conventions
- 4 Actes du Conseil d'administration

IV Questions Diverses

Annexes [3] documents annexes

- 1- Compte financier de l'exercice 2013
- 2- Fonds de roulement mobilisable
- 3- Commission permanente du Conseil Régional et Convention Cadre portant sur les modalités de partenariat entre la Région Poitou-Charentes et les EPLE et de formation professionnelle agricole pour la période 2014-2017

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 03 avril 2014

Qualité		Membres de droit			Invités	
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X			
	Proviseur adjoint	Mme ORAVEC Myriam	X			Mme BABIN Delphine
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X			
	C.P.E.	M. ALBERT Didier				
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène	X			
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M. RAMAT Bernard		X		
	Commune siège	Mme PIQUET Lydia		X		
	Commune siège	M. JEAN Yves		X		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE						

		Titulaires			Suppléants			
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane						
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X					
		Mme JULIEN Anne-Laure	X					
		Mme RUMMEL Elke				M. CHAUVET Michel	X	
		Mme NIEUTIN Gloria	X					
		M. HERMELIN Lionel	X					
	Mme PRANGÈRE Christiane	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme DUCOURET Christelle	X					
		Mme BELIARD Catherine	X					
M. CHAUMET Sébastien		X						
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme COURTIN Isabelle	X					
		Mme ADRAR Aïcha				M. GUILLIEN Philippe	X	
		M. LEVESQUE Joël						
		Mme BEAUJOUR Fabienne			X			
		Mme BOUCHET NUER Isabelle	X					
	Élèves	M. MUTEL Stéphane	X					
		M. BONNET Julien			X			
		Mlle POUSTYNNIKOFF Lara	X					
		Mlle PEREIRA Lucie			X			
		M. BLAUDEAU Clément			X			

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18H08
Présents : 19

I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1) Approbation des PV précédents

a. Approbation du PV du 13 février 2014

- Un parent demande un éclaircissement sur les redoublements pour les terminales S : Les élèves de terminale S qui n'auront pas leur baccalauréat ne pourront pas redoubler à C. Guérin et seront accueillis dans les autres établissements de la ville. Pour les élèves qui font chinois (et pour ceux qui font des options seulement proposées au lycée) Monsieur le Proviseur explique qu'une solution sera proposée à la rentrée pour les quelques élèves qui pourraient être concernés,.
- Dans la liste des présents compléter : Mme Adrar remplacée par M. COURGNEAU

Vote pour l'approbation du PV du 13 février 2014

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

b. Approbation du PV du 20 février 2014

Vote pour l'approbation du PV du 13 février 2014

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
*18H16 arrivée de Mme Bouchet –Nuer Isabelle
20 votants*

II – VIE PEDAGOGIQUE

1) Calendrier du troisième trimestre 2013-2014

Le calendrier sera publié la semaine du 7 au 12 avril 2014 et à la demande des parents d'élèves mis sur le site du lycée.

Fin mai aura lieu une réunion du conseil pédagogique pour la rédaction du projet d'établissement. Auparavant M. le Proviseur adressera aux membres concernés une ébauche du projet comportant :

- des documents (éléments chiffrés...)
- une proposition d'objectifs comprenant des modalités d'action et d'évaluation

S'il n'est pas finalisé au dernier CA du mois de juin, le projet d'établissement pourra être présenté au conseil d'administration de la rentrée 2014-2015,

A la demande des enseignants une réunion sera planifiée pour examiner les différents règlements afin de les présenter au CA de juin.

- Pour une meilleure lisibilité, M. Chauvet demande que les documents comportent les modifications apportées à la version antérieure.

III – AFFAIRES FINANCIÈRES

1) Compte financier 2013 (document annexe n°1)

Celui-ci est présenté par l'Agent Comptable M. Peycli. Il rappelle que ce compte donnera lieu à 2 votes : approbation du compte et affectation du résultat.

- Les produits
- Baisse des recettes de location : un peu moins de locations et surtout un logement de fonction vacant
- Les charges
- Electricité : baisse de la consommation (eau chaude résidence passée au gaz) mais augmentation des prix
- Voyages et sorties scolaires : un peu moins de voyages organisés

Financement des voyages

○ Familles	44.13 %	
○ Fonds sociaux	0.32 %	
○ Lycée	28.37 %	
○ Subventions	23.72 %	en augmentation + 7.73 %
○ Dons associations	3.46 %	

- Fonds sociaux : nombre d'élèves aidés 49 pour une aide moyenne de 301.38 %, taux d'utilisation 80.81 % (la part restante sert sur le début de l'année civile suivante en attendant le versement des nouveaux fonds sociaux)
 - Concours 38.49 %
 - Hébergement/restauration 25.05 %
 - Voyages 2.10 %
 - Manuels scolaires 0.84 %
 - Fournitures pédagogiques 1.49 %
 - Transports 2.03 %
- Créances impayées : elles sont peu nombreuses et concernent des familles qui ont la capacité de payer mais sont négligentes, les recouvrements ne dépassent pas 2 mois.
Dans le secondaire 14.25 % des élèves sont boursiers.
 - Résultat de l'exercice : 60 499.28 %
 - Capacité d'autofinancement : 114 114.61 %
 - Variation du fonds de roulement : 64 969.93 %
 - Evolution du fonds de roulement, Ratios 2013
 - Fonds de roulement : 2930189.32 % 42 jours
 - Nombre de mois en fonds de roulement 1.4 mois
 - Nombre de jours de stock alimentation 9.3 jours
 - Taux de rotation du stock en fois 23.07 fois
 - Nombre de mois en trésorerie 1.8 mois
 - Taux de recouvrement des frais scolaires 99.47 %
 - Délai de recouvrement en jours 12.6 jours
 - Situation du fonds de roulement
 - Service général 202 384.03 € (+ 47 973.57 €)
 - Hébergement et Restauration 87 546.20 € (+ 16 301.66 €) *dont stocks 28 878.42 €*
 - Fonctionnement de l'agence comptable 3 259.09 € (+ 694.60 €)
 - Proposition d'affectation du résultat
 - Service général 47 973.57 €
 - Hébergement et restauration 16 301.66 €
 - Fonctionnement Agence comptable 694.60 €

Vote pour l'approbation du compte financier 2013

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°19

Vote sur l'affectation du résultat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°20

2) DBM (prélèvements sur fonds de roulement)

- DBM pour information
Une subvention de 48 700 € a été attribuée à la physique en CPGE mais elle n'est pas encore intégrée au budget.
- DBM pour vote (prélèvements sur fonds de roulement) (**document annexe n°2**)

- Remorque à plateau hydraulique relevable : actuellement la remorque dont dispose le lycée a un plateau fixe qui oblige les jardiniers à décharger à la fourche lorsqu'ils vont à la déchetterie (surfaces gazonnées importantes et tontes fréquentes). Cet achat facilitera le travail des agents.
- Appareil pour congeler les tuyaux (plomberie) : appareil permettant de congeler une partie des tuyaux arrivant aux radiateurs rendant inutile la purge des circuits de chauffage.
- Ligne de prélèvement 45 000 €: débat avec les représentants enseignants inquiets sur l'attribution de ces fonds. M. le Proviseur apporte des précisions :
 - ce vote permet seulement de débloquer des fonds et l'achat des matériels informatiques et mobiliers sera fait après concertation des professeurs de langue
 - le choix des salles n'est pas fait
 - ces salles ne seront pas réservées aux langues et devront être polyvalentes
 - les professeurs de langue ont été d'accord sur l'abandon d'une création d'un labo de langue (coût trop élevé...)
 Il est décidé d'en changer l'intitulé pour : Achat de matériel pour équiper deux salles multimédias.
- Changement rideaux résidence : plan sur 3 ans, 1/3 des rideaux changés l'année dernière.
- Sortie de l'inventaire de l'ancienne remorque

Vote de la DBM

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°18

3) Contrats et conventions (document annexe n°2)

- Convention FCPE utilisation des locaux pour la bourse aux livres

Vote sur la convention avec la FCPE

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°21

- Location du compteur gaz de l'établissement 19 € 13 HT/mois
Le compteur doit être changé et la Région recommande la location de ce compteur.

Vote sur la location du compteur gaz de l'établissement

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°22

- Convention EPLE/Région (**document annexe n°3**)
La nouvelle convention est plus précise sur un certain nombre de points.
Un représentant des enseignants s'interroge sur l'intérêt d'un vote par le CA, la convention ne pouvant pas être remise en cause.

Vote sur la convention EPLE/Région

Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 18
Acte administratif n°23

- Contrat maintenance logiciel Antiriade 60 € /an
Ce logiciel permet à l'intendance de gérer les personnels Région.

Vote sur le contrat de maintenance du logiciel Antiriade

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°24

19h45 départ de Mme Shemwell
19 votants

4) Actes du conseil d'administration (document annexe n°2)

- Autorisation de renouveler le marché à procédure adaptée de photocopieurs, le cas échéant, si absence de reconduction expresse.

5) Voyages et sorties (document annexe n°2)

- Poitiers : l'emprise de l'église dans l'espace urbain (Mme Bonneau)
Le lycée prend en charge le coût du transport en bus.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Question d'une fédération de parents d'élèves sur la liste des manuels

Une liste sera diffusée mi-avril, elle devra être complétée avant le dernier CA.

Question des représentants des enseignants :Etat de la réflexion sur GEPI

Réponse de M. le Proviseur :

Pas de nouveauté depuis la réunion TICE du jeudi 27 mars, la réunion prévue avec le correspondant TICE étant prévue le 04/04 /2014.

Monsieur le Proviseur explique pour quelles raisons, il a souhaité engager une réflexion sur l'environnement numérique de l'établissement. Il exprime notamment ses inquiétudes quant à l'administration actuelle de GEPI ; le système mis en place et géré par Monsieur Lebrun, ex proviseur adjoint dépend aujourd'hui de la maîtrise et de la bonne volonté d'un seul enseignant de l'établissement. En termes de responsabilité et de sécurisation du système la situation demande à être clarifiée. Monsieur le Proviseur rappelle qu'aucune décision de remplacer GEPI par le logiciel PRONOTE n'a été prise et précise qu'aucun changement ne sera opéré sans l'avis des enseignants. Il espère beaucoup de l'entretien programmé avec les référents TICE.

Monsieur le Proviseur précise que tous les chefs d'établissements sont formés sur Pronote, et que sa fiabilité est reconnue. La mise en garde de la CNIL en 2012 à propos de la confidentialité des données concerne tous les ENT et le logiciel PRONOTE est en conformité avec les préconisations faites. Une mise en place de ce logiciel est relativement aisée et sa prise en main facile. Il offre des applications étendues notamment en termes de gestion des données, de droit d'accès et de communication intranet.

Les enseignants demandent à ce que soit joint au PV ce texte :

L'éventualité d'un remplacement de l'environnement numérique GEPI par le logiciel Pronote a été l'occasion, pour les utilisateurs, d'exprimer leur profond attachement à GEPI :

- *parce ce que c'est un logiciel libre et gratuit,*
- *parce qu'il a fait la preuve de sa fiabilité et de sa sécurité, contrairement à Pronote qui a fait l'objet de mises en garde officielles de la part du Ministère,*
- *parce qu'il donne quotidiennement satisfaction à ses utilisateurs,*
- *parce qu'il intègre des archives.*

En outre, la perspective d'une remise à plat de tous les environnements numériques par la Région ne rend pas très opportune une modification qui ne serait donc que provisoire.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation demandent donc instamment à l'équipe de direction de l'établissement de bien vouloir trouver une solution permettant à GEPI de rester opérationnel.

La séance est levée à 20H18

